

FORMATION DE TUTEUR

EN ENTREPRISE ET/OU MAITRE D'APPRENTISSAGE

Formation éligible au plan de formation de l'entreprise

Objectifs de formation : Apprendre à mener efficacement des fonctions de tuteur dans son entreprise afin d'accueillir et professionnaliser un nouveau collaborateur ou un alternant.

Public : Toute personne amenée à assurer des fonctions de tuteur en entreprise et/ou maître d'apprentissage.

Accessibilité : La formation est accessible aux Personnes en Situation de Handicap à la suite d'un entretien avec le référent handicap de l'OF.

Prérequis : Justifier de 2 années d'expérience professionnelle dans le champ d'activité encadrée.

Durée : vendredi 15 octobre 2021. 7h (9h-12h30 ; 13h30-17h).

Tarif : 130€ par candidat pour la journée.

Modalité : Formation en présentiel ; Formation proposée en inter et en intra

Contenus :

Module 1 :

- Les différentes fonctions du tuteur.

- Les activités du tuteur :

- Préparer l'accueil,
- Accueillir et accompagner,
- Organiser une progression dans le parcours d'apprentissage,
- Former sur le poste de travail : Les démarches d'apprentissages

Module 2 :

- Le suivi du tuteur : Evaluer les acquis

- Mettre en place et/ou renseigner un dossier de suivi
- Proposer des actions corrections en cas de difficultés observées
- La conduite d'un entretien de suivi
- La gestion de situations délicates
- Le lien avec le supérieur hiérarchique
- La liaison avec les organismes de formation

Méthodes pédagogiques :

Alternance de démarches actives des participants (étude de cas (vidéos), recherche, échanges...), production d'outils d'aide à la fonction de tuteur par chaque participant et de synthèses ou d'apports théoriques par le formateur.

Formateur : Formation assurée par un formateur qualifié et expérimenté, spécialisé sur la formation des formateurs.

Compétences :

A l'issue de la formation, les participants :

Module 1 :

- Connaîtront les missions afférentes aux tuteurs en entreprise
- Sauront préparer l'accueil du tuteur, l'accueillir et l'accompagner le tuteur dans sa prise de fonction
- Sauront contribuer à l'acquisition de savoir-faire professionnels :
 - ✓ Organiser un parcours d'apprentissage,
 - ✓ Connaître des démarches pédagogiques pour former le tuteur sur son poste de travail de manière progressive et structurée

Module 2 :

- Seront capables de mettre en œuvre un accompagnement du tuteur
- Sauront évaluer les acquis du tuteur
- Sauront renseigner des documents de suivi,
- Disposeront de clés pour réagir face à des situations particulières
- Sauront mener un entretien de suivi
- Seront en mesure d'assurer le lien avec le supérieur hiérarchique et l'organisme de formation du tuteur.

Évaluation :

Des évaluations ont lieu à la fin de chaque module permettant d'apprécier la maîtrise des compétences visées. Ces évaluations ont la forme de quizz et de productions personnelles.

Validation :

Attestation de formation précisant les compétences.

Un « guide du tuteur » remis à chaque participant pour l'aider dans sa fonction.